

**LISTE DES ARRETES PORTANT CONSTATATION DE L'ETAT DE CATASTROPHE  
NATURELLE**

**COMMUNE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS**

Les reconnaissances dont ont bénéficié les communes sont prises en compte depuis le 2 février 1995.

Ces informations sont données à titre indicatif ; la liste complète des arrêtés portant constatation de l'état de catastrophe naturelle sur la commune de Saint-Maur-des-Fossés est consultable sur le site Internet [www.prim.net](http://www.prim.net) .

<b>INSEE</b>	<b>Commune</b>	<b>Risque</b>	<b>Date début</b>	<b>Date fin</b>	<b>Date arrêté</b>	<b>Date JO</b>
94068	Saint-Maur-des-Fossés	mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/05/1989	31/12/1995	01/10/1996	17/10/1996
94068	Saint-Maur-des-Fossés	mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/07/2003	30/09/2003	11/01/2005	01/02/2005
94068	Saint-Maur-des-Fossés	inondations et coulées de boue	25/08/1999	25/08/1999	28/01/2000	11/02/2000
94068	Saint-Maur-des-Fossés	inondations et coulées de boue	07/07/2000	07/07/2000	06/11/2000	22/11/2000
94068	Saint-Maur-des-Fossés	inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
94068	Saint-Maur-des-Fossés	inondations et coulées de boue	02/07/1995	02/07/1995	18/08/1995	08/09/1995
94068	Saint-Maur-des-Fossés	inondations et coulées de boue	27/07/2001	27/07/2001	27/12/2001	18/01/2002